# Les infos de JAMANIA

www.janailhac.fr

Bulletin d'informations municipales

## ÉDITO



Le navire Saint Eutrope à flot et les Etablissements Veyrier repris constituent les signes d'une activité économique qui se redéveloppe sur la commune. A l'image de la situation nationale, les marchés de notre territoire sont aussi fluctuants et instables mais restent possibles à conquérir.

C'est également l'état d'esprit qui conduit nos quelques producteurs locaux passionnés de se rendre chaque second dimanche matin du mois dans le bourg proposer la vente de leur production. Force est de constater que ce rendez-vous n'est pas encore ancré dans la vie communale, mais nous sommes déterminés à maintenir ce service de proximité et à valoriser cette possibilité de rencontre et d'échanges dont chacun s'accorde souvent à dire qu'elle fait défaut à notre société.

La visite des Alsaciens et d'une poignée d'Allemands nous a montré à quel point ce besoin d'échange et de partage est prégnant et nous satisfait pleinement en dépit de tous les efforts consentis.

C'est également ce sentiment qui a poussé Guillaume Delage, enfant de Chamessouze à conquérir cette année un titre académique de Raid Nature et de se qualifier à la finale nationale qui s'est déroulée à la fin du mois de mars en Guyane avec quatre de ses camarades du Lycée Turgot. La municipalité a soutenu financièrement ce projet parce qu'il s'inscrit dans cette démarche de curiosité et de conquête qui nous honore et nous fait réussir.

Bonne chance à tous les janailhauds qui entreprennent!

Pour l'équipe du bulletin, Fabrice Dubois

#### Mairie de Janailhac

et Agence Postale

#### Horaires d'ouverture:

- Lundi mardi jeudi vendredi :
- de 9h à 12h et de 14h à 17h30
- Samedi: 9h à 12h / 11h30 pour la Poste
- Fermé le mercredi
  - **1** 05 55 00 71 06
  - ⊕ 05 55 75 23 12
  - @ mairie.janailhac@wanadoo.fr

La garderie scolaire est ouverte dès 7h et ferme à 19h. Elle est assurée par Caroline Massy.

## Le mot du Maire

I est des moments forts dans la vie d'un groupe humain. On peut dire que la visite de nos amis alsaciens de Kilstett accompagnés d'une petite délégation de Zapfendorf en est un et en particulier la cérémonie au monument aux morts. Entendre raisonner La Marseillaise, l'Hymne Allemand et enfin l'Hymne Européen, assister au dépôt de gerbe par une enfant (Camille Devarissias) et un témoin de cette période (Jean Barret), voir flotter les drapeaux des anciens combattants français et allemands constituent un moment hautement symbolique. Il nous rappelle qu'au-delà de nos différences, des horreurs de la guerre, l'amitié entre les peuples est un bien précieux. Au lendemain de la guerre de 39/45 le Chancelier Allemand Adenoer et le Général de Gaulle ont jeté les bases de cette Europe de paix et d'amitié. Il nous appartient de nous en souvenir, et en ces temps troublés et difficiles, de ne pas succomber aux propos simplistes et démagogiques.

n ce mois de janvier nos aînés étaient les hôtes de la commune pour participer au repas qui leur était offert, préparé par Martine Blancher et servi par les membres du conseil municipal. Ce moment de convivialité permet de maintenir le contact entre les anciens de Janailhac. Celles et ceux qui ne pouvaient être présents se sont vu offrir un coffret cadeau de la société Larédy.

Depuis le mois de février le Saint-Eutrope a rouvert ses portes. Notre commune dispose à nouveau d'un lieu de convivialité où Baptiste Genest accompagné de ses parents Pascale et Olivier, et de sa sœur Caroline, reçoivent leurs clients dans un cadre rénové. Bonne chance à Baptiste et à sa famille. Nous sommes heureux de cette renaissance mais nous savons qu'elle ne pourra être pérenne que si nous fréquentons le Saint-Eutrope.

a signalisation des hameaux et lieu-dits est actuellement achevée. Il en aura coûté la somme 15 640 € subventionnée par le Département à hauteur de 8 140 €. Frédéric Bonnaud a accompagné Éric Bonafy dans l'opération de plantation.



es dotations que nous verse l'État pour le fonctionnement de la commune sont stables voire en légère augmentation, soit la somme de 116 822 € pour l'année 2015 contre 114 057 € en 2014. Cette situation est due à l'augmentation de la population. Nous savons cependant que les communes devront participer à l'effort budgétaire national afin de réduire le déficit de la France. Dans cette optique, un certain nombre d'actions ont été mises en œuvre. Changement d'opérateur téléphonique, modification de notre participation au syndicat de voirie par le fauchage de nos routes par Éric avec le broyeur d'accotement acquis en 2011 et construction d'une chaudière à granules pour réduire notre consommation de fioul. Ces opérations devraient à terme diminuer nos dépenses de fonctionnement de 10 à 15 000 €. Aussi à l'occasion du vote du budget, j'ai proposé de ne pas augmenter les taux d'imposition. Ils resteront donc identiques à ceux de 2014.

utre la construction de la chaudière dont le coût estimé est de 69 000 €, 2015 va voir se réaliser plusieurs autres projets. Des travaux de voirie dans le cadre d'un marché groupé avec les communes de Nexon, Rilhac-Lastours et Saint-Priest-Ligoure à la hauteur de 30 000 € et la restauration des bannières de procession de Saint Eutrope et Saint Yrieix pour un montant de 9 200 €. Toutes ces opérations bénéficient de subventions versées par l'État, le Département, la Région Limousin et l'Europe avec un taux variant de 55 % à 75 %. Nous communiquerons les chiffres à l'occasion d'un prochain bulletin ainsi que ceux de la cuisine et de l'aménagement du réfectoire. Nos enfants scolarisés et notre personnel disposent d'un local fonctionnel et agréable. [...]

(suite au verso)

## Le mot du Maire (suite)

Au mois d'avril, l'association foncière a décidé de sa dissolution. L'ensemble de l'actif de l'association sera transféré à la commune après la vente de quelques chemins à des riverains. Ces chemins dont la construction fut si utile à nos agriculteurs, appartiendront à tous les habitants de la commune.

es enfants fréquentant l'école auront fait un « long » voyage de fin d'année... jusqu'à Nexon et plus précisément, l'Étang de la Lande. Ils auront découvert que notre secteur révèle, pour celui qui veut les voir, de grandes richesses tant biologiques que

patrimoniales. Merci aux enseignants pour nos jeunes concitoyens.

Au mois de juin la « commission cimetière » composée de P. Blancher, F. Rousseau, J-L. Sage, F. Bonnaud et E. Mazabraud, s'est rendue dans le cimetière afin de constater l'état d'abandon d'un certain nombre de concessions et du danger potentiel qu'elles représentent pour les passants. La commune envisage la reprise de ces concessions. Vous serez tenus informés de l'avancement de cette démarche.

En ce début d'été, notre bourg a pris des couleurs grâce au travail d'Éric, d'Alain et

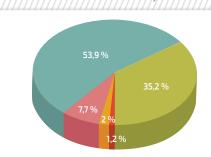
de Nathalie de la CCPN. Des massifs, des jardinières, des pots égaient notre environnement et depuis la fin de l'hiver quelques plantes ont été plantées autour de la chapelle du village des Chapelles, elles se veulent adaptées à l'environnement fait de simplicité et de sérénité.

A tous et à chacun en cette période de vacances je souhaite un excellent été et vous assure de la volonté de vos élus d'être présents pour garantir l'intérêt général.

Bien cordialement,

Jean-Louis Goudier

## Janailhac : le budget 2015



| Dépenses                               | Montant   | %      |
|--|-----------|--------|
| Charges à caractère général            | 147 483 € | 35,2 % |
| Charges du personnel                   | 226 000 € | 53,9 % |
| Charges gestion courante               | 32 564 €  | 7,7 %  |
| Charges exceptionnelles et financières | 8 541 €   | 2 %    |
| ■ Virement section investissement      | 5 037 €   | 1,2 %  |
| -                                      | -         | -      |
|  | 419 625 € | 100 %  |

38,6 % 37,9 % 4,7 % 7,2 % 5 % 6,6 %

| Recettes                      | Montant   | %      |
|-------------------------------|-----------|--------|
| Produits des services         | 27 600 €  | 6,6 %  |
| Impôts et taxes               | 158 745 € | 37,9 % |
| Dotations et participations   | 161 925 € | 38,6 % |
| Autres produits exceptionnels | 21 000 €  | 5 %    |
| Atténuation des charges       | 30 520 €  | 7,2 %  |
| Résultat reporté              | 19 835 €  | 4,7 %  |
|                               |           |        |

51 % 22,7 % 9 % 9,1 % 8,2 %

| Dépenses                 | Montant   | %      |
|--------------------------|-----------|--------|
| Remboursement emprunts   | 25 300 €  | 9,1 %  |
| Immobilisations          | 23 000 €  | 8,2 %  |
| Immobilisations en cours | 142 669 € | 51 %   |
| Résultat reporté         | 63 412    | 22,7 % |
| Reste à réaliser         | 25 300 €  | 9 %    |
| -                        | -         | -      |

279 681 €

100 %

26,8 % 23,2 % 1,8 % 27,4 %

| Recettes                           | Montant  | %      |
|------------------------------------|----------|--------|
| Dotations divers produits          | 58 186 € | 20,8 % |
| Subventions d'investissement       | 64 758 € | 23,2 % |
| Emprunts et dettes                 | 76 700 € | 27,4 % |
| Virement section de fonctionnement | 5 037 €  | 1,8 %  |
| Reste à réaliser                   | 75 000 € | 26,8 % |
| Excédent reporté                   | 0€       | 0 %    |

**279 681 €** 100 %

419 625 €

100 %

nvestissement



Afin d'améliorer la lisibilité des comptes et dans un souci de bonne gestion, quelques explications s'imposent. Par définition, le compte administratif (CA) retrace la situation réelle des finances de la commune pour l'année écoulée.

Le CA doit correspondre au compte de gestion établi parallèlement par le comptable de la collectivité. Il est établi en fin d'exercice et retrace les mouvements effectifs des dépenses et des recettes.

#### **Budget** principal

| Section de fonctionnement |                 |  |
|---------------------------|-----------------|--|
| Dépenses                  | 379 041 €       |  |
| Recettes                  | 423 063 €       |  |
| Soit un résultat          | d'exercice de : |  |

+ 44 022 €

| 4 | Section d'investissement |           |  |
|---|--------------------------|-----------|--|
|   | Dépenses                 | 305 963 € |  |
|   | Recettes                 | 242 551 € |  |
|   |                          |           |  |

Le résultat de l'exercice se solde par un déficit de : - 63 412 €

Pour argumenter ce chiffre, il est à noter que les restes à réaliser pour l'année 2014 ont un solde positif de 49 700 €, plus précisément, la différence entre les dépenses à couvrir et les recettes à percevoir (subventions d'état et du département).

La section d'investissement appelle donc à un besoin de financement de 13 712 €  $(63\ 412\ \epsilon-49\ 700\ \epsilon)$ .

#### Affectation du résultat

A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal décide :

- d'affecter la somme de 13 712 € pour les besoins de financement de la section d'investissement.
- de conserver 10 475 € en réserve,

■ de reporter en fonctionnement 19 835 €. Le compte de gestion du trésorier est conforme au CA 2014.

par Philippe DEVARISSIAS

## Fixation des taux d'imposition

anailhac conserve un niveau identique de ses dotations d'état compte tenu du changement de strate de population (+ 500 habitants).

De ce constat, avec une situation économique difficile pour un certain nombre de nos concitoyens, il paraissait opportun pour l'ensemble du conseil municipal de ne pas appliquer d'augmentation des différents taux communaux 2015.

Taxe Foncière Man Ré

 Taxe d'habitation
 12,41 %
 12,41 %

 Taxe Foncière Bâti
 14,73 %
 14,73 %

 Taxe Foncière Non Bâti
 67,01 %
 67,01 %

2014

2015

par Philippe DEVARISSIAS

## **Voirie 2015**

ette année quelques petits changements concernant le fauchage de nos routes se sont mis en place. En effet, les années passées le fauchage et le débroussaillage étaient réalisés par le syndicat de voirie de Nexon qui sous-traitait à une entreprise du Vigen (contrat de 4 ans qui s'est terminé fin 2014). Désormais ce sont les employés municipaux de la commune qui sont chargés de réaliser les deux passes de fauchage avec le broyeur acheté en même temps que le tracteur. Quant au débroussaillage (réalisé en fin d'année), nous avons soumis un appel d'offre commun avec les communes du syndicat pour la réalisation de ces travaux, et c'est l'entreprise Rousseau qui a obtenu le marché. Ce changement de fonctionnement va permettre de réaliser

de substantielles économies.

Concernant les travaux d'entretien de voirie (goudronnage et fossés) la commune a budgétisé la somme de 30 000 € (le détail précis des travaux n'est pas encore finalisé au moment de la rédaction de cet article). Comme pour les tranches de travaux de voirie précédentes, un groupement de commandes va être effectif avec des communes voisines (Nexon, St Priest-Ligoure et Rilhac-Lastours).

Pour la réalisation de ces travaux de voirie, le département nous octroie une subvention de 50 %.

En parallèle, 10 jours de point-à-temps ont été planifiés durant cette année afin d'entretenir le reste de la voirie communale.

## **Jumelage**

e long week-end de l'Ascension a permis les retrouvailles avec nos amis alsaciens de Kilstett, pour la première fois accompagnés d'une délégation de Zapfendorf, ville allemande jumelée avec Kilstett.

Le bus en provenance de l'Alsace est arrivé jeudi 14 mai à 17h30 à la salle des fêtes de Saint-Priest-Ligoure. Les visages de certains exprimaient toute la joie que l'on peut ressentir quand on retrouve des amis de longue date.

Après le discours de bienvenue de M. le Maire, Bernard Deloménie, les invités se sont dirigés chez les hébergeants pour une pause réparatrice après de longues heures d'autobus. Le groupe d'Allemands était arrivé la veille en Alsace en provenance de la Bavière (4h de route les séparant).

De retour à Saint-Priest-Ligoure, la soirée débutait par les traditionnels discours des Maires et la présentation de M. Martin, ancien « burgmeister » (Maire) de Zapfendorf.

Francis Latronche, Maire de La Roche-l'Abeille, détaillait le programme et le déroulement du séjour. Pendant ce temps, un repas limousin était servi avec le traditionnel pâté de pommes de terre accompagné de sa salade en terminant par le gâteau « creusois ».



e lendemain, nos invités et certains de leurs hôtes se sont rendus à Oradour-Sur-Glane où le Maire Philippe Lacroix les attendait pour commenter la visite du Centre de la Mémoire et celle du Village Martyr. C'est dans le recueillement et une émotion visible que le groupe découvre l'horreur de cette tragédie. L'instant se passe de mots.

Puis après un déjeuner pris sur place, à la salle des Carderies, les voilà repartis en direction de Solignac pour la découverte de son abbaye, lieu de refuge de l'Ecole Normale d'Obernai en 1940.

Après ce long parcours, nos amis regagnaient leurs hébergements pour un moment de détente et d'échange autour d'un repas familial.

ne fois les batteries rechargées, samedi 16 mai, rendez-vous en terre arédienne sur le site de Marcognac où avait lieu autrefois l'extraction du kaolin. Les explications des guides et les vestiges du site ont permis une remontée dans le temps de nos ancêtres et ainsi comprendre la difficulté du labeur avant d'obtenir au final une porcelaine si célèbre y compris en dehors de nos frontières. La matinée s'achève par un repas au restaurant « la Tour Blanche ».

Puis l'après-midi offrant un peu de temps libre, certains ont visité le musée Cécile Sabourdy à Vicq-sur-Breuilh, les uns se rendant sur la capitale limougeaude, les autres visitant la terre des « culs noirs ».

nfin vint le temps de l'hommage autour du monument aux morts de La Roche-l'Abeille. Il faut rappeler qu'il y a 75 ans le Limousin était devenu une terre d'accueil pour ceux qui fuyaient l'horreur nazie et parmi eux, de nombreux alsaciens. Ces habitants ont fait preuve d'une grande générosité et solidarité en offrant le refuge à des hommes, femmes et enfants de Kilstett durant une petite année.

Les élus des communes jumelées et une assistance nombreuse se sont retrouvés pour écouter les discours, tour à tour, de Francis Latronche, de Gabriel Müller, Maire de Kilstett, et de Georg Söhnlein, représentant la commune de Zapfendorf. L'intervention en langue germanique de notre invité, traduite simultanément par M. Müller, a symbolisé le rassemblement de deux peuples autrefois ennemis et qui tentent aujourd'hui de panser leurs plaies sans rien oublier de l'Histoire mais en regardant vers l'avenir pour bâtir et renforcer la fraternité.



En conclusion de ce vibrant témoignage, les élus ont déposé des gerbes ornées de rubans français et allemand et ont remercié les porte-drapeaux de chaque commune. Cet instant solennel fut couronné avec brio par l'harmonie municipale de Kilstett qui entonna tour à tour les hymnes français, allemand et européen. Puis le cortège se dirigea vers le cimetière pour honorer une tombe « alsacienne ».

Un vin d'honneur fut servi par l'équipe municipale de M. Latronche suivi d'un dîner amical dans la salle des fêtes. Au cours de celui-ci, s'est déroulée la traditionnelle remise de cadeaux. Un magnifique photophore en fer forgé et porcelaine réalisé par un artisan local a été offert à la commune de Kilstett. Nos amis de Zapfendorf ont, quant à eux, reçu en souvenir de leur passage en Limousin des plaques à l'effigie des récompenses agricoles de concours bovin.

Le cadeau prévu par notre ville jumelle n'ayant pu être terminé avant le départ pour le Limousin, la surprise étant une poterie alsacienne représentant des cigognes, Gabriel Müller nous a informé de leur retard puisqu'elles n'avaient pas encore quittées le nid. Au cours de cette soirée, l'école du Mont Gargan (musique traditionnelle limousine) et l'harmonie de Kilstett ont distrait les convives jusque tard dans la soirée.













e lendemain, dimanche 17 mai et dernier jour du séjour, une messe a été célébrée par le curé de la paroisse en l'église St Eutrope de Janailhac. Ensuite, une cérémonie s'est déroulée comme la veille à La Roche-l'Abeille et M. le Maire a souhaité symboliquement que la gerbe déposée devant le Monument aux Morts le soit par un des plus anciens janailhaud, té-

moin de cette période, et une des plus jeunes janailhaude présents lors de cet hommage.

Un cortège se dirigea par la suite vers le cimetière pour fleurir la tombe d'une alsacienne ( $M^{me}$  DEBS Rosalie) décédée à Janailhac lors de son exil. Chemin faisant, nos invités ont pu admirer la spécificité de notre habitat limousin et ses constructions typiques en pierre.

De retour à la salle des fêtes, M. le Maire a fait le bilan des jours passés ensemble, et pour souligner la première venue en terre janailhaude d'habitants de Zapfendorf, il a remis la médaille de la commune à M. Martin. Enfin vint le temps d'une sangria bien fraîche et pour certains une petite « bier », affaire de goût. Avant le grand départ, un buffet froid et copieux a été proposé par le restaurant « Le S<sup>t</sup> Eutrope ».

Puis, Gabriel Müller sonna le rassemblement de la troupe. Il fallut plusieurs coups de klaxon pour accélérer les au-revoir, les embrassades cordiales et les promesses de se revoir prochainement. C'est donc vers 15h que le bus de nos invités prit le chemin du retour pour un voyage d'une dizaine d'heures environ, laissant le groupe des hébergeants dans un instant de nostalgie des moments passés ensemble. Un nouveau chapitre de l'histoire du jumelage de nos belles communes était écrit.





## L'Agenda 21 : agir pour demain



a communauté de communes s'engage en faveur du développement durable pour son territoire à travers l'élaboration d'un Agenda 21. •Un projet qui va mobiliser et faire participer les habitants!



#### L'agenda 21, qu'es aquò?

« **Agenda 21** » signifie : programme d'actions en faveur d'un développement durable pour le 21<sup>e</sup> siècle. Cette notion a été adoptée lors du Sommet de la Terre de Rio de Janeiro en 1992.

Il vise à réfléchir avec les habitants à l'avenir d'un territoire en poursuivant 5 finalités essentielles adaptées aux enjeux locaux :

- lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère ;
- préservation de la biodiversité, pro-

tection des milieux et des ressources ;

- épanouissement de tous les êtres humains :
- cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations ;
- dynamiques de développement suivant des modes de production et de

consommation responsables.

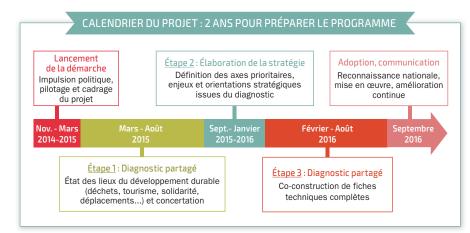
Concrètement, l'Agenda 21 peut se traduire par des actions liées à la réduction des déchets, aux économies d'énergie, à la valorisation de l'agriculture locale, etc.

#### Donnez votre avis!

Écrit par et pour les habitants, la participation citoyenne est au cœur de l'élaboration de l'Agenda 21. Il s'agit de réfléchir ensemble aux besoins individuels et aux intérêts collectifs, sur du court, du moyen et du long terme.

Vous êtes donc invités à participer à ce projet par différents biais :

- diffusion d'un questionnaire en mai ;
- organisation d'ateliers de restitution au début de l'été ;
- suivi de la démarche sur Facebook : www.facebook.com/Agenda21NexonCdc



Pour plus d'informations : Communauté de communes du Pays de Nexon, démarche Agenda 21

Tél.: 07.76.01.23.80 - E-mail: agenda21.cdc.nexon@orange.fr

## Les brèves de Janailhac



#### Nouveau véhicule

Depuis quelques semaines, les employés municipaux circulent sur les voies communales avec un nouveau véhicule.

La commune vient de faire l'acquisition d'un Renault Kangoo pour un montant de 6 492,50 € TTC, en remplacement du Renault Express devenu trop couteux en maintenance.

Devant le véhicule, Eric Bonafy et Alain Massy embauché dernièrement pour remplacer Lucie Lemaitre en congés maternité.

#### Arrêté réglementant les feux de plein air en Haute-Vienne

Arrêté du préfet du 07/07/2013

En application des dispositions du code de l'environnement, les feux de plein air autorisés sont :

- le brûlage des déchets verts résultant d'une exploitation agricole
- le brûlage issu des travaux fores-
- tiers au titre du code forestier
- l'écobuage
- les feux festifs (feux de Saint

Jean, feux de camps...) et de loisirs (barbecue...).

L'arrêté est consultable à la Mairie.





## Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

#### Bilan de la première phase :

a réalisation des diagnostics de l'existant s'achève, la technicienne de la Communauté de Communes en a effectué environ 1 300. Le taux de non-conformité est de 54 % avec 37 % des installations présentant un risque sanitaire. A ce jour, nous avons mun taux de réhabilitation de 3,5 % sur le territoire du pays de Nexon.

#### Deuxième phase : Visite de bon fonctionnement des installations Assainissement Non Collectif pour l'habitat neuf ou ancien

L'arrêté du 27 avril 2012 (relatif aux modalités de l'exécution de la mission de contrôle des installations d'assainissement non collectif) a introduit la notion de périodicité de contrôle pour l'habitat neuf ou ancien (art. 7), afin d'assurer le bon fonctionnement de votre installation d'assainissement non collectif.

| Absence d'installation                                    | 1 an  |
|---|-------|
| Installation non conforme (avec ou sans risque sanitaire) | 4 ans |
| Installation présentant des défauts ou sans défauts       | 8 ans |





Système phytoépuration

#### Nouveaux tarifs:

Suite à la publication de l'arrêté du 27 avril 2012 et à l'arrêt des subventions du Conseil Départemental, le service a dû mettre en place une nouvelle grille de tarifs :

| Contrôle de bon fonctionnement              | 95 €                      |
|---|---------------------------|
| Contrôle du neuf                            | 300 € (payé en 2 parties) |
| Contrôle pour des transactions immobilières | 150 €                     |

#### Petit rappel

La technicienne est là pour vous accompagner dans vos démarches, pour répondre à toutes vos questions en matière d'assainissement. Contact : Marie Dupuy au 06-09-76-29-65 / E-mail : communautecommunenexon@orange.fr

Toute l'actualité de Janailhac



## Réalisation de la nouvelle chaufferie des bâtiments municipaux

ors des prochaines vacances scolaires d'été commenceront les travaux de terrassement, de génie civil et des raccordements électriques et hydrauliques de la nouvelle chaufferie pour la Mairie, les appartements supérieurs, l'école et la salle des fêtes; tout sera remis en ordre pour la rentrée de septembre.

La chaudière au fuel actuelle, vieillissante, passera donc en secours d'une chaudière neuve à granulés bois d'une puissance de 68 kW environ dont le rendement sera nettement plus élevé.

Un container en béton (coupe-feu 2 heures

selon la norme) partagé en 2 locaux, la chaufferie et le stockage des granulés, sera implanté sur la pelouse de la cour de l'école en alignement derrière les toilettes publiques ; l'opération de grutage est prévue un mercredi après-midi de septembre, en l'absence des enfants. Une toiture 2 pans similaire à l'ouvrage mitoyen coiffera ce local et une enceinte grillagée l'isolera du reste de la pelouse de l'école, l'accès se fera par un portail coté rue des Écoles.

La mise en service et les derniers réglages se feront au plus tard avant la rentrée des vacances de Toussaint.

par Laurent DE MARCHI



## Vos rendez-vous

### Juin, juillet et août 2015 : 12/

Ados: que faire cet été?

| ■ SORTI                             | ES ET ACTIVITÉS  |         |
|-------------------------------------|--|---------|
| MER. 03/06<br>14h-18h               | CHANTIER À ROULETTES & SKATE PARK RDV foyer / On termine les meubles récup' et on les installe!                                | Gratuit |
| MER. 10/06<br>14h-18h               | ATELIER VIDÉO / COURT-MÉTRAGE<br>RDV foyer / Participez à la réalisation d'un court-métrage !                                  | Gratuit |
| MER. 17/06<br>14h-18h               | CHANTIER À ROULETTES & MOBILIVRE<br>RDV foyer / Transformez une caravane en « mobilivre » !                                    | Gratuit |
| MER. 17/06<br>14h-18h               | THÉÂTRE « Quoi de neuf Docteur ? »<br>RDV foyer / Assistez à la représentation de la troupe théatrale de S <sup>t</sup> Yrieix | Gratuit |
| MER. 24/06<br>14h-18h               | <b>PISCINE</b> à S <sup>t</sup> Yrieix<br>RDV foyer / Profitez-en pour passer les tests pour l'été                             | 5€      |
| MER. 01/07<br>14h-18h               | <b>PISCINE</b> à l'Aquapolis de Limoges<br>RDV foyer / Profitez-en pour passer les tests pour l'été                            | 5€      |
| LUN. 06/07<br>14h-18h               | <b>JEUX &amp; SPORTS DE PLAGE</b> à S <sup>t</sup> Hilaire<br>RDV lac de S <sup>t</sup> Hilaire                                | Gratuit |
| MAR. 07/07<br>11h-18h               | CATAMARAN* au lac de S <sup>t</sup> Pardoux<br>RDV gare SNCF / Prévoir pique-nique et tenue adaptée                            | 4€      |
| MER. 08/07<br>15h-21h30             | SOIRÉE PIZZAS & JEUX<br>RDV foyer / Des pizzas à votre sauce !   | 5€      |
| JEU. 09/07<br>11h-18h               | <b>MINI MOTO à Limoges</b> (à partir de 12 ans)<br>RDV gare SNCF / Prévoir pique-nique et tenue adaptée                        | 4€      |
| VEN. 10/07<br>14h-18h               | BASEBALL<br>RDV foyer / Prévoir une tenue adaptée  | Gratuit |
| MER. 22/07<br>14h-18h               | PERCUS DU MONDE & BAIGNADE<br>RDV camping de Nexon / Avec un percussionniste professionnel                                     | 5€      |
| JEU. 23/07<br>11h-18h               | <b>MINI MOTO à Limoges</b> (à partir de 12 ans)<br>RDV gare SNCF / Prévoir pique-nique et tenue adaptée                        | 4€      |
| VEN. 24/07<br>14h-18h               | <b>DES JEUX À INVENTER</b><br>RDV foyer / Création de jeux pour jeux en fête   | Gratuit |
| LUN. 27/07<br>14h-18h               | <b>JEUX &amp; SPORTS DE PLAGE</b> à S <sup>t</sup> Hilaire<br>RDV lac de S <sup>t</sup> Hilaire                                | Gratuit |
| MAR. 28/07<br>11h-18h               | TIR À L'ARC à Limoges<br>RDV gare SNCF / Prévoir pique-nique et tenue adaptée  | 4€      |
| MER. 29/07<br>14h-18h               | <b>BEACH VOLLEY</b> au camping de Nexon<br>RDV foyer 11h / Camping Nexon 18h / Prévoir tenue adaptée                           | Gratuit |
| JEU. 30/07<br>11h-18h               | V.T.T. à Limoges<br>RDV gare SNCF / Prévoir pique-nique et tenue adaptée   | 4€      |
| VEN. 31/07<br>14h-18h               | SANDBALL au camping de Nexon<br>RDV foyer 14h / Camping Nexon 18h / Prévoir tenue adaptée                                      | Gratuit |
| JEU. 06/08<br>10h-18h               | <b>JEUX EN FÊTE</b> (et préparation le mercredi 05/08)<br>RDV Puycheny 10h-18h / Venez animer des jeux sur le site             | Gratuit |
| LUN. 24/08<br>13h15-18h             | CATAMARAN* au lac de S' Pardoux<br>RDV foyer / Prévoir tenue adaptée   | 4€      |
| MAR. 25/08<br>13h30-18h             | <b>CANOË</b> * sur la Vienne ou au lac de S <sup>t</sup> Pardoux<br>RDV foyer / Prévoir tenue adaptée                          | 4€      |
| MER. 26/08<br>JEU. 27/08<br>14h-18h | QUIDDITCH - KINBALL - TCHOUKBALL ULTIMATE<br>RDV foyer / Venez-vous tester aux sports du tournoi du 28/08                      | Gratuit |
| VEN. 28/08<br>10h-17h               | TOURNOI MULTISPORTS<br>RDV foyer / Avec les jeunes de Feytiat, Châteauneuf et Limoges<br>Prévoir pique-nique et tenue adaptée  | Gratuit |

#### \* Test préalable à la pratique d'activités nautiques obligatoire

#### RAMASSAGE POSSIBLE EN MINIBUS



Pour les sorties, nous pouvons passer vous chercher ou vous ramener jusqu'à chez vous : pensez à nous demander!

#### SÉJOURS

#### C@f'évasion Vendée

13/14 ANS - DU 4 AU 10 JUILLET Séjour sous tentes. [COMPLET]

#### C@f'évasion Lot et Garonne

11/12 ANS - DU 13 AU 19 JUILLET Séjour sous tentes.

#### C@f'évasion Oléron

11/12 ANS - DU 27 JUILLET AU 2 AOÛT Séjour sous tentes. [COMPLET]

#### C@f'évasion Lot

15/16 ANS - DU 17 AU 23 AOÛT Séjour sous tentes. [COMPLET]

#### TICKETS CULTURE JEUNES

#### Des entrées à 2 € pour :

- Le festival « La route du Cirque » à Nexon
- « Les Médiévales » de Lastours

À retirer au PIJ de Nexon.

Réservé aux jeunes de 12 à 25 ans, habitants de la Communautés de communes du Pays de Nexon.

#### Foyer des jeunes

Un espace convivial pour les 12/17 ans

Ouvert du lundi au vendredi de 14h à 19h A partir de 13h les mercredis Fermeture à 18h30 en période scolaire

#### FERMETURES EXCEPTIONNELLES

Compte tenu des nombreux séjours d'été organisés, le foyer sera exceptionnellement fermé du 3 au 23 août 2015

#### **COMMENT S'INSCRIRE AUX ACTIVITÉS?**

Il suffit d'être adhérent AAJPN 2014/2015 et de remettre à l'équipe l'autorisation parentale jointe au programme.

Attention le nombre de places est limité, vous êtes invités à vous inscrire rapidement auprès de l'équipe.

AAJPN - Espace Rousseau - 87800 NEXON Tél: 05 55 58 11 05 - E-mail: pij.nexon@wanadoo.fr Site internet : www.aajpn.fr



Foyer des jeunes Nexon Centre social du Pays de Nexon